

<p>AUTHENTICITE DU DIPLOME</p>	<p>Ministères compétents; 3-Une Copie de l'Attestation d'inscription de l'Établissement ; Une copie de l'Attestation de réussite de l'Établissement (joindre l'Original) ; 4-Une copie du passeport (1^{ère} page + page visa avec numéro d'entrée) ; 5- Frais de dossier (30 Dhs)</p>		
<p>PROGRAMME D'EQUIVALENCE MAROCAINE</p>	<p>Voir le dossier du programme affiché juste à côté</p>		
<p>DEMANDE D'OBJETS D'ART</p>	<p>1- le Formulaire rempli ; 2- Liste des objets sollicités à établir avec le Service Culturel ; 3-Une Copie de l'Attestation d'inscription de l'année en cours (joindre l'Original) ; 4- Une copie du passeport ou copie de la carte consulaire ou carte de séjour (valide) 5- Frais de la caution (1000 Dhs), 700 Dhs remboursable après restitution.</p>		
<p>DEMANDE EXCEPTIONNELLE (Les Cas Sociaux, Invitations, Renseignements, etc.)</p>	<p>1- le Formulaire rempli ; 2- Une correspondance adressée à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur; 3- Une copie du passeport (1^{ère} page + Page visa avec numéro d'entrée) ou copie de la carte consulaire ou carte de séjour (valide)</p>		

L'Ambassade est ouverte de Lundi à Vendredi de 8 h 30 mn à 16 h 30 mn. Les jours fériés et les weekends l'Ambassade ne travaille pas pour les usagers (sauf exception).

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas traités, classer vos documents selon l'ordre indiqué.

Fait à Rabat, le 14 novembre 2023

L'Ambassadeur Haut Représentant

Sylvet Aboubakar MINIKO-MI-NSEME

